



Logement social : une question à revoir
Entretien avec Claire Lévy-Vroelant
Par Stéphane Tonnelat

Claire Lévy-Vroelant, professeure de sociologie à l'Université Paris 8, vient de co-diriger avec Christian Tutin une étude comparative sur le logement social en Europe. Elle évoque ici les mutations en cours et plaide pour une révision générale du modèle social européen.

Pourquoi consacrer un livre au logement social en Europe ?

Comme d'autres chercheurs avec lesquels j'étais en relation depuis des années dans le cadre de l'*European Network for Housing Research* (<http://www.enhr.ibf.uu.se/>), la question du logement social me préoccupait. Les échanges que nous avons au cours des conférences montraient d'inquiétantes convergences : pénurie de logements abordables et hausse des prix de l'immobilier dans les grandes villes, transformation du logement social en termes de quantité, de qualité, de peuplement, de *management*, d'image, impact sur les quartiers des opérations de rénovation urbaine... Dans le même temps, la comparaison n'est pas un exercice facile et d'autres insistaient sur les divergences, sur l'existence de systèmes d'habitat duals ou unitaires, sur les différences entre les régimes d'État providence. Nous avons donc décidé de pérenniser un groupe de travail, qui devait se réunir deux ou trois fois par an dans une grande ville européenne. C'est ainsi que nous avons commencé à travailler. Il y a eu d'abord deux publications en anglais, grâce au travail de nos collègues de la *London School of Economics*. Tous les pays ne sont pas représentés, mais nous avons un bon panel : l'Allemagne, en proie à des changements drastiques et spectaculaires, avec la vente du logement social par les municipalités, l'Autriche, où la Vienne rouge transforme sous nos yeux son héritage social-démocrate tout en le conservant, les « modèles » suédois, hollandais et danois, sous la pression de changements sociopolitiques, les pays du sud où le système familialiste permet d'expliquer, en partie, l'importance de la propriété privée, les pays de l'Est où la fin du logement social génère de nouveaux déséquilibres, sans oublier la France, qui maintient un modèle généraliste du logement social non sans difficulté : nous avons envie de confronter les connaissances et les expériences.

Vous parlez d'une « révision générale » du logement social. Qu'entendez-vous par là ?

Notre livre commence par la phrase suivante : « Une chose est certaine, le logement social n'est plus ce qu'il était. Mais qu'était-il en réalité, et que sera-t-il demain ? ». En fait, c'est de la révision générale du « modèle social européen » qu'il s'agit. Dans ses missions, ses modes de financement et de « gouvernance », dans les populations qu'il loge, dans les idées que le public s'en fait et que les politiques contribuent à nourrir, ce secteur est en mutation aussi parce que l'État providence est en mutation. Faut-il d'ailleurs continuer à parler d'État providence, alors que la décentralisation avance un peu partout, à quelques exceptions près,

que les économies budgétaires sont à la mode et que les alliances sur lesquelles reposait l'équilibre sont remises en cause par la déstabilisation générale du salariat et la financiarisation de l'économie ? L'émergence d'un secteur « très social », entre logement et hébergement, met en cause les principes mêmes de l'action publique... La question était de savoir si la comparaison entre des pays, des sociétés et des traditions malgré tout bien différentes permettait d'y voir plus clair.

Comment placez-vous la situation du logement social en France dans le paysage européen?

En France, la situation est plutôt favorable par rapport à d'autres contextes européens, puisque près de 17% des logements sont des logements sociaux, d'une part, et que le parc locatif en général est plutôt étendu. Pourtant, le caractère généraliste du logement social en France est aujourd'hui remis en question par le gouvernement, dont les mesures visent à le cantonner dans un rôle de "parking social", comme dit l'Union Sociale pour l'Habitat (USH). Par ailleurs, le "tout propriétaire" est une option qui contribue aussi à rétrécir la base sociale du logement social. Un mot sur l'Europe : on sait que la Commission européenne, même si le logement n'est pas à proprement parler une compétence de l'Europe, intervient de plusieurs manières, en défendant le droit au logement, mais aussi, à travers la DG concurrence, en limitant la surface d'intervention du logement social au nom de la liberté des marchés. Mais ce sont d'abord les gouvernements nationaux et non pas l'Europe qui tentent d'en limiter le champ ! En France, la vente programmée de 40 000 logements sociaux annuellement, aux Pays-Bas, l'abaissement des plafonds qui rétrécit la cible des potentiels demandeurs et borne le champ d'action des *Housing Associations*, dont on a beaucoup parlé récemment, sont d'abord des initiatives nationales.

Quel est, de ce point de vue, l'enseignement que vous tirez de ce travail collectif ?

Que comparaison peut être raison ! Au-delà de la distinction désormais classique entre modèles résiduel, généraliste et universaliste, il en ressort que les évolutions récentes vont parfois à l'encontre de certaines idées reçues. Par exemple, y compris dans les pays où le logement social est faible, soit parce qu'il a été « résidualisé », c'est-à-dire à la fois diminué et réservé aux plus pauvres (comme en Angleterre), soit parce qu'il a été supprimé (comme dans les pays de l'Est), soit parce qu'il est historiquement faible (comme dans les pays du Sud), on s'aperçoit que le manque de logement abordable (*affordable housing*, comme disent les Britanniques) pose un problème général à la société. La question est maintenant de savoir comment les décideurs vont se saisir du problème, au niveau des professionnels du logement social, au niveau des gouvernements, au niveau, de plus en plus déterminant, des collectivités territoriales. Là où les habitants ont encore leur mot à dire ! L'enseignement, c'est qu'il faut continuer à travailler sur les transformations du logement social en France et en Europe, mais aussi dans le monde, la globalisation passe aussi par là. Juste à titre d'exemple, la Banque mondiale est un acteur important au Maghreb et la Chine construit des logements sociaux en Afrique de l'Ouest ! D'autres rencontres sont d'ailleurs en préparation. On continue à réfléchir, séparément et collectivement, à la place du logement social, et plus largement du social, dans les politiques publiques et dans les sociétés elles-mêmes, et à intervenir dans le débat public. (http://www.lemonde.fr/idees/article/2010/09/01/logement-quand-le-social-fait-defaut_1405024_3232.html)

Pour finir, je dirais que le plus difficile n'a pas été de comparer les situations nationales et locales, mais de dialoguer entre disciplines différentes : économistes, sociologues, historiens et urbanistes n'ont pas les mêmes boîtes à outils et ce qui a pu paraître très pertinent pour

certain n'était pas toujours évident pour d'autres. D'où une certaine satisfaction d'avoir fait œuvre commune tout de même.

Pour en savoir plus:

- « Le logement social en Europe : l'impossible modèle » par Florent Hérouard, recension du livre *Le logement social en Europe au début du XXI^e siècle. La révision générale*, sous la direction de Claire Lévy-Vroelant et Christian Tutin. Metropolitiques.eu

- « Logement, quand le social fait défaut », Claire Lévy-Vroelant, *Le Monde*, 01/09/2010.

http://www.lemonde.fr/idees/article/2010/09/01/logement-quand-le-social-fait-defaut_1405024_3232.html

- Lévy-Vroelant, Claire et Tutin, Christian (dir.). 2010. *Le logement social en Europe au début du XXI^e siècle. La révision générale*, Rennes : Presses universitaires de Rennes <http://pur-editions.fr/detail.php?idOuv=2362>

- La page de Claire Lévy-Vroelant : http://www.univ-paris8.fr/sociologie/?page_id=12

Mots clés : État providence, logement social, Europe.

Claire Lévy-Vroelant est professeure de sociologie à l'université de Paris-VIII Saint-Denis. Ses travaux portent sur la ville, les migrations et le logement.

Elle est membre du Centre de recherche sur l'habitat de l'UMR LAVUE, du comité directeur de l'*European Network of Housing Research* (ENHR) et du comité de rédaction de l'*European Journal of Housing Research* (EJHR, basé à York). Elle est directrice de la collection "Habitat et Société" chez L'Harmattan. Elle a fondé, en 2006, un groupe de chercheurs européens sur le logement social en Europe et les évolutions du *Welfare*.

Elle a récemment publié avec Alain Faure, *Une chambre en ville. Hôtels meublés et garnis à Paris 1860-1990*, Grâne : Créaphis, 2007 et avec Christian Tutin, *Le logement social en Europe au début du XXI^e siècle. La révision générale*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2010.